

## Un colloque pour les femmes militaires

Sources : Ministère de la Défense. 14/11/2013 12:13 - Auteur : C. Bobbera

*Les 12 et 13 novembre 2013, un colloque sur les femmes militaires s'est tenu à l'Hôtel des Invalides, à l'occasion du trentième anniversaire de l'intégration des premières femmes à Saint-Cyr. Organisé par le pôle Action globale et forces terrestres du centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (CREC), ce colloque a permis à de nombreux intervenants, masculins et féminins, de parler sans tabou de l'évolution et des perspectives d'avenir de la féminisation dans les armées et de la place des femmes au sein de l'institution.*



Les femmes militaires ont été mises à l'honneur les 12 et 13 novembre à l'occasion d'un colloque organisé par le pôle Action globale et forces terrestres du centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (CREC). « A l'occasion du trentième anniversaire de l'intégration des première jeunes femmes à Saint-Cyr, nous avons souhaité nous interroger avec le CREC sur le rôle et la présence des femmes dans les armées, à travers des visions et des disciplines très diverses comme l'ethnologie, l'anthropologie ou encore la sociologie », explique le général Antoine de Windeck, commandant des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. « L'objectif de ce colloque était de montrer que les choses ont énormément évolué depuis une trentaine d'années, mais qu'il y a encore des choses à réaliser, notamment en ce qui concerne les stéréotypes. »

Femmes portant l'uniforme, universitaires et chercheurs se sont penchés sur la question de la place des femmes au sein de l'institution militaire. Les débats se sont articulés autour de quatre tables rondes : « L'entrée en carrière », « L'exercice du métier », « Les carrières des femmes militaires » et « Les femmes militaires dans les armées étrangères ». Ce colloque a tenté d'apporter une vision interarmées et internationale de la féminisation dans les armées.

Françoise Gaudin, haut fonctionnaire à l'égalité des droits au sein du ministère de Défense, a clôturé ce colloque. Elle a reconnu que l'évolution de la féminisation des armées a permis à la France de figurer parmi les armées les plus féminisées du monde occidental. « Statutairement, les femmes militaires ont acquis des droits et des possibilités de carrière équivalents à ceux de leurs collègues masculins, a-t-elle déclaré, cependant il faut rester vigilant ! »



Le gouvernement actuel a voulu une politique interministérielle volontariste prônant la troisième génération de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le ministère de la

Défense participe activement à cette politique interministérielle. « *Le ministre de la Défense a demandé à ce que soit créé un observatoire de la parité entre les femmes et hommes au sein du ministère de la Défense* », se félicite Françoise Gaudin. « *Cet observatoire devrait être mis en place très prochainement. Il sera le lieu de travail et de réflexion avec tous les DRH et tous les acteurs susceptibles de faire avancer la question de la féminisation des armées. Je serais le pilote de cet observatoire.* »

Actuellement plus de 48 300 femmes servent au sein des armées françaises, dans la quasi-totalité des métiers. La France avec un taux de féminisation de 15,07 % est une des armées européennes qui possède le plus grand nombre de femme dans ses rangs. Aussi en 2012, 6,7 % des militaires féminins ont participé à une opération extérieure.